

D 2268

A

**Madame & Messieurs les Walis de Région et Gouverneurs des  
Préfectures, Provinces et Préfectures d'Arrondissements**

**Objet** : Dématérialisation des procédures d'octroi des autorisations d'urbanisme (GUU) & des autorisations économiques.

**Réf.** : Lettre Circulaire N° D3759 en date du 18 juin 2018.


**PJ.** : Newsletter Rokhas.ma du 25 mars 2020

*Eu égard au contexte que connaît notre pays, marqué par la pandémie Covid-19 ; et pour éviter les déplacements des citoyens et des professionnels aux services des préfectures et provinces, des communes et des agences urbaines d'une part ; ainsi que pour éviter le dépôt et la manipulation des dossiers physiques (présentant un risque de contamination) d'autre part ; je tiens à vous rappeler les fonctionnalités de la plateforme Rokhas.ma, qui permet la dématérialisation totale des procédures d'octroi des autorisations d'urbanisme (GUU) et des autorisations économiques.*

*Pour ce qui des autorisations d'urbanisme, la version V3 est complètement numérique (Full Digital). Elle apporte plusieurs nouvelles fonctionnalités, notamment, la visio-conférence native, option qui permet aux membres des commissions, **de se parler, de se voir et de visualiser et d'annoter collectivement les plans et ce, en temps réel et à distance** ! Il ne s'agit pas d'une simple visio-conférence type Skype, mais d'une « Visio-commission Rokhas », avec des membres de commission nominativement prédéfinis, et un contexte d'échange spécifique à chaque dossier à traiter par ladite commission.*

Concernant les autorisations économiques, la plateforme, permet une gestion numérique fluide, traçable et transparente desdites autorisations. Le processus de traitement est totalement dématérialisé et ce, du dépôt de la demande d'autorisation (ouverture d'un commerce, occupation du domaine public, ouverture de tranchées dans le domaine public, etc.) par le requérant jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée.

*Par ailleurs*, l'équipe support Rokhas est là pour vous assister, il vous suffit de les contacter aussi bien par téléphone au numéro : +212 5 22 23 23 44, que par e-mail à l'adresse : [support@rokhas.ma](mailto:support@rokhas.ma) . Vous pouvez en cas de besoin, prendre contact avec M. El Asfar (en charge de la plateforme au niveau de la DGCL) Tél : 0662396981 & Mail : [aelfasfari@interieur.gov.ma](mailto:aelfasfari@interieur.gov.ma). Pour ce qui est des difficultés liées aux clés de signature électronique, prendre attache avec M. Zerhouni (Interlocuteur / Barid Al Maghrib) : Tél 0646180310 & Mail : [a.zerhouni@poste.ma](mailto:a.zerhouni@poste.ma) .



Pour Le Ministre de l'Intérieur  
et par délégation  
Le Gouverneur, Directeur de la Formation  
des Cadres Administratifs et Technique P.I

Signé : jamal CHAARANI